



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25 - 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc – www.crenc.nc – Ridet : n° 675173.0001

Règlement complémentaire des championnats de Nouvelle-Calédonie western 2022 et cahier des charges pour l'accueil des championnats de Nouvelle-Calédonie western 2022

Samedi 22 octobre 2022 sur l'hippodrome Henry Milliard de Nouméa et le dimanche 23 octobre 2022 (*lieu à définir par appel d'offres*)

Ce championnat est destiné à :

- **Garantir à tous les cavaliers, les parents, les entraîneurs, les enseignants le respect des exigences techniques des catégories Club et Amateur,**
- **Améliorer le niveau technique des concurrents,**
- **Valoriser des organisations de qualité.**

I. PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE NOUVELLE-CALEDONIE WESTERN

Ce championnat est réservé aux cavaliers des catégories Club 1 et 2, Amateur 1 et 2, Amateur 1 Formation, et Amateur Elite, licenciés et qualifiés comme ce qui suit :

- Les concurrents devront participer activement à au moins 2 concours d'équitation western du CRE-NC durant la saison 2022.

Par « participation active » il est entendu être réellement présent dans l'épreuve où le couple cheval/cavalier aura été préalablement inscrit.

Un cavalier qui se qualifie dans une discipline avec le même cheval ou un cheval différent tout au long de l'année, en obtenant le nombre de participations nécessaires, sera qualifié pour le championnat avec la possibilité de choisir son cheval.

(Exemple : Melle Durant monte Japeloup sur le 1er concours de l'année puis Hilton sur le 2ème concours mais à chaque fois en Reining Amateur 1, après le 2ème concours, Melle Durant est qualifié en Reining amateur 1 avec le cheval de son choix pour le championnat)

Si un même cavalier est qualifié dans deux catégories différentes, il devra choisir 1 seule catégorie pour le championnat territorial.

Le regroupement de catégorie sera possible afin d'offrir des podiums à toutes les épreuves de championnat (cas des catégories à moins de 3 cavaliers).

Il est adopté que les niveaux Club 2 seront regroupés avec les niveaux Club1 ainsi que le regroupement des niveaux Amateur 1 et 2 ou encore Amateur 1 et Amateur Elite. Cependant chaque parcours sera adapté au niveau concouru.

Le reining Amateur 1 Formation ne sera regroupé avec aucune autre catégorie de Reining (conformément au règlement FFE)

1. Normes techniques

Pour toutes les questions ayant trait à l'organisation de ce Championnat de Nouvelle-Calédonie, il devra être fait référence au Règlement des compétitions de la FFE western.

Pour le jugement technique de ces compétitions il est fait application du Règlement des compétitions de la FFE 2022 : Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques de chaque discipline.

2. Règles dans la carrière de détente

Tenue : casquette ou chapeau, t-shirt ou chemise avec manches courtes ou longues, chaussures fermées

Comportement : interdit de fumer, de boire de l'alcool, de consommer des stupéfiants...

Détente des chevaux : il est rappelé que seul le cavalier participant avec un cheval au concours peut monter ce dernier dans la carrière de détente.

Les phases de changement de matériel (selle et bride) doivent se faire à l'extérieur de cette dernière.

3. Jury et officiels

Le CRENC, organisateur du championnat, désignera et indemniserà ses officiels choisis sur les listes du CRENC :

- ✓ Un ou deux juges selon le besoin
- ✓ Un président de jury
- ✓ Un assesseur juge
- ✓ Un commissaire au paddock
- ✓ L'organisateur fournira également :
 - Une ou deux secrétaires selon le besoin,
 - Le personnel technique nécessaire au bon déroulement d'une compétition western : un secrétariat, un speaker, le personnel de piste ...

4. Le programme du Championnat de Nouvelle-Calédonie d'équitation western

Samedi 22 octobre 2022 sur l'Hippodrome Henry Millard à Nouméa à partir de 8 h:

SHOWMANSHIP CLUB 2 -CLUB1 -AMATEUR 2 -AMATEUR 1

TRAIL CLUB 2 -CLUB 1 -AMATEUR 2 -AMATEUR 1

HORSEMANSHIP CLUB 2 -CLUB 1 -AMATEUR 2 -AMATEUR 1

WESTERN PLEASURE CLUB 2- CLUB 1 AMATEUR 2 -AMATEUR 1

HUNTER UNDER SADDLE CLUB 2 -CLUB1 -AMATEUR 2 -AMATEUR 1

HUNT SEAT EQUITATION CLUB 2 -CLUB1 -AMATEUR 2 -AMATEUR 1

Remise des prix en tenue et à cheval

Dimanche 23 octobre 2022 à partir de 8 h : (lieu à définir par un appel d'offre)

RANCH TRAIL CLUB 2 -CLUB 1 -AMATEUR 2 -AMATEUR 1

Remise des prix, en tenue et à cheval.

RANCH RIDING CLUB 2 -CLUB 1 -AMATEUR 2 -AMATEUR 1

Remise des prix, en tenue et à cheval.

REINING Club 2 -Club 1 -Amateur 2 -Amateur 1

Remise des prix, en tenue et à cheval.

BARREL RACE AMATEUR 1

POLE BENDING AMATEUR 1

Remise des prix, en tenue et à cheval.

II. APPEL D'OFFRES

Le Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie **lance un appel à candidature** auprès des structures équestres pour l'organisation des épreuves de Ranch Riding, Ranch Trail, Reining, Barrel Race et Pole Bending du Championnat de Nouvelle-Calédonie western 2022.

Les conditions à respecter pour être éligible sont les suivantes :

- La structure candidate doit être membre du CRENC,
- La structure candidate doit avoir organisé sur la saison 2022 au moins une compétition fédérale western dans l'année.

Les candidatures devront être déposées au CRENC, au plus tard le 20 août 2022 à minuit.

La structure organisatrice de ces épreuves bénéficiera d'une aide de 30.000 F CFP de la part du CRE-NC. Cette dotation sera versée après la manifestation et uniquement si le cahier des charges, tel que défini ci-après est respecté dans sa globalité.

1. Récompenses

Les trois premiers de chaque catégorie **devront être récompensés au minimum par une Plaque + un flot** dans les catégories Club et Amateur.

Les plaques et les flots seront fournis par le Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie et remis à la structure organisatrice.

2. Terrains, matériels et déroulement

L'organisateur doit se référer aux exigences détaillées dans les Dispositions Spécifiques à l'équitation western du Règlement des compétitions de la FFE.

Ce championnat nécessite des installations appropriées, à savoir :

- Une carrière, suffisamment grande pour que les épreuves se déroulent en toute sécurité pour les cavaliers et les chevaux (le minimum étant 25 m x 50 m pour le Reining Amateur Elite et 20 m x 40 m pour les autres disciplines)
- Une autre carrière, plus petite, pour la détente des chevaux avant le début des épreuves
- Un terrain suffisamment vaste et à proximité si possible de la carrière, pour permettre aux cavaliers de garer leurs vans et éventuellement de faire de petits parcs provisoires pour y mettre leurs chevaux. Si ce n'est pas le cas, les chevaux peuvent être mis au box si le centre qui accueille les concours a des box disponibles à louer. Dernière solution, attacher les chevaux aux vans ou entre des arbres dans la mesure du possible. Sur ce terrain et en accord avec le propriétaire des lieux, peuvent aussi s'installer éventuellement des exposants de matériels d'équitation.
- Un point d'eau
- Un endroit pour les membres du jury, de l'organisation et du commentateur des épreuves (au minimum un chapiteau / tivoli, une table et une chaise)
- Un branchement électrique (prise de courant ou groupe électrogène) pour brancher la sono et le micro et éventuellement un PC portable
- Le matériel nécessaire pour les épreuves de Trail, Horsemanship, Ranch trail, Ranch riding, Showmanship, Barrel race, Pole Bending et Reining notamment : barres, pont en bois, chandeliers ou portes, cônes, etc. fournis par le centre qui accueille le concours.
- Des sanitaires dans un état correct

3. Engagements

Le montant des engagements 2022 sera fixé par le CRE NC organisateur du championnat.